



OCLT : Préserver les espèces d'intérêt communautaire

Contribuer au maintien des surfaces existantes d'habitats et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire

ODD : Participer à l'amélioration des capacités d'accueil pour les espèces animales

Encourager des modes de gestion des habitats non agricoles et non forestiers favorables à la biodiversité

CADRE DE L'ACTION :

Résultats attendus	- maintenir une mosaïque d'habitats à l'échelle de la parcelle et du site Natura 2000
HIC visés	Mégaphorbiaies riveraines (6430)
EIC visées	Busard cendré, Circaète Jean-le-Blanc, Milan noir, Pie-grièche écorcheur
Territoires	Partie terrestre du site
Surface	10 920ha
Actions liées	M1, M2, M7, S1

PLANIFICATION

Prévisionnel :

2012	2013	2014	2015	2016	2017

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Les pratiques de gestion actuelles sur les marais permettent de limiter la fermeture des milieux et de maintenir une mosaïque de végétation, favorable à une diversité d'espèces notamment à l'avifaune inféodée aux milieux ouverts ou semi-ouverts.

Cette action vise au maintien d'une diversité de paysage à l'échelle de la parcelle et du territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1. Modalités techniques de mise en œuvre

Pour maintenir la mosaïque d'habitats il faut donc entretenir ces milieux par des fauches, du pâturage ou du débroussaillage espacés et différenciés.

Gestion des milieux prairiaux en mosaïque favorisant une diversité structurale (présence simultanée d'un couvert haut et ras)

- Favoriser le maintien de bandes refuges le long de clôture, de fossés ou sur des zones peu productives lors des opérations de fauche des prairies afin de rendre possible et d'accélérer le processus de recolonisation par les insectes et les petits mammifères. Cette mesure est l'une des préconisations proposées dans le cadre de la mise en place de contrats agro-environnementaux pour les agriculteurs (Action M2).
- Favoriser la présence de zones d'exclos dans des coins de parcelles pâturées, éventuellement en rotation sur plusieurs années, pour favoriser la présence d'une végétation plus haute (jusque fin juillet à minima). Il peut être proposé d'établir un calendrier de rotation (Action M2).

Gestion environnementale des bords de routes et de chemins

- Encourager une gestion extensive des bords de routes secondaires et des chemins d'exploitation en limitant l'entretien des accotements à la première largeur de coupe et en réalisant la fauche des talus après le 1^{er} août jusqu'à fin décembre.

OUTILS DE REALISATION

Animation Natura 2000, Charte Natura 2000, Subvention ou toute autre modalité, outil ou projet concourant à l'atteinte des objectifs

ACTEURS CONCERNES (contractants, adhérents, bénéficiaires)

Propriétaires privés, agriculteurs, collectivités

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Associations de protection de l'environnement,

COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT INDICATIFS

Budget prévisionnel :

Animation : 2j /an : 2 x 500 = 1000€/an

Soit pour 5 ans, un montant total de 5 000 € d'animation.

Financeurs potentiels : Europe, Etat

INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Descripteurs de mise en œuvre :

- Nombre de chartes signées
- Linéaires de routes et de chemins entretenus selon des préconisations environnementales

Indicateurs de performance :

- Evolution de la nidification sur ces parcelles